



F3SCTD06 du 17 juin 2025

Déclaration liminaire de la CGT Éduc'Action 06

Il y a une semaine aujourd'hui, Mélanie Grapinet, Assistante d'Éducation, était assassinée par un élève, au couteau, alors qu'elle était en service, devant le collège où elle travaillait, à Nogent.

La CGT Éduc'Action adresse en premier lieu toutes ses condoléances à sa famille, ses proches et tout son soutien à la communauté éducative de cet établissement.

Nous dénonçons ensuite la récupération politique faite au travers des gesticulations politico-médiatiques de certains de nos « responsables ». Avant même de connaître les détails de ce drame, le président et le premier ministre faisaient la course à celui qui annoncera le premier de « nouvelles » mesures, plus si nouvelles que ça d'ailleurs : portiques de sécurité, interdiction de vente de couteaux aux mineurs, interdiction des réseaux sociaux aux moins de 15 ans. C'est l'avantage d'avoir préparé à l'avance des annonces allant dans le sens de l'idéologie défendue, on peut les sortir rapidement, et tant pis si ça ne correspond pas du tout à des réponses adaptées à la situation présente. Plutôt répondre vite que bien !

En effet, là aussi, comme dans la plupart des drames précédents, les portiques n'auraient servi à rien puisque l'attaque a eu lieu devant le collège. L'interdiction de la vente de couteau n'aurait rien changé puisque l'arme a été prise dans la cuisine familiale, et l'interdiction des réseaux sociaux est hors sujet puisque l'adolescent les utilisait peu. Même la fouille des sacs par la gendarmerie a fait la preuve de son inefficacité, puisque ce drame, le premier depuis leur mise en place, a eu lieu alors que justement une fouille était en cours.

Nous le répétons régulièrement dans nos déclarations, nous le referons donc aujourd'hui : ce dont manque l'École, ce n'est pas de moyens de répression, de caméras, de portiques, mais de moyens humains, de personnels qualifiés. La dégradation des conditions d'encadrement et de prise en charge des élèves, organisée depuis des années par les gouvernements successifs, produit ses effets dramatiques, encore plus dans le contexte où la santé mentale des élèves se dégrade. Un changement de comportement de cet adolescent avait été remarqué au début de l'hiver. A-t-on pu, à ce moment, lui faire rencontrer un·e infirmier·e, un·e médecin, un·e assistant·e social·e pour essayer de comprendre ce qu'il se passait, pour l'aider ? Des sanctions, il en a eu, mais on voit bien que ce n'est pas la réponse à tout. Il ne nous reste plus qu'à espérer qu'après cette série d'annonces de mesures dont l'efficacité est très contestable, nos dirigeant·es prendront la réelle mesure de la situation et sauront rendre, au moment de l'élaboration du budget 2026, des arbitrages qui remettront l'intérêt de la jeunesse parmi les réelles priorités.

C'est d'autant plus important que cette dégradation de la santé mentale des jeunes participe aussi à la dégradation des conditions de travail des personnels, et n'est certainement pas étrangère à l'augmentation continue des absences des professeur·es depuis 2018, essentiellement pour raison de santé. En effet, le rapport de la commission des finances paru la semaine dernière nous apprend que, même si les professeur·es restent en moyenne moins absent·es que les autres salarié·es, le nombre d'absence dans le premier degré a augmenté de 17,4 % et dans le second degré de 19,5 % entre 2018 et 2024, avec une augmentation plus marquée des absences longues, pour maladie. Parallèlement, les non-remplacements ont explosé, avec +49 % dans le premier degré et +93,8 % dans le second degré.

Pour finir cette déclaration, nous ferons notre une des conclusions rédigées par la mission d'information qui a rédigé ce rapport : « la diminution des absences des enseignants implique d'améliorer significativement leurs conditions de travail et de revaloriser leurs missions ».